



Syndicat Français des
Chaudiéristes Biomasse

La fin de MaPrimeRénov' pour les chaudières bois est un coup fatal pour la filière

Les acteurs de la filière du chauffage au bois alertent sur le risque à la suite des coups successifs portés aux chaudières à bois et à granulés

Jeudi 4 septembre 2025. Après avoir réduit de 50% les aides MaPrimeRénov' pour le chauffage au bois en 2024 et divisé par trois en août 2025 les crédits CEE accordés aux chaudières biomasse, le gouvernement risque d'achever la filière des chaudières biomasse (bois bûche et granulés de bois), à travers des projets de décret et d'arrêté qui prévoient de supprimer MaPrimeRénov' pour l'installation de chaudières biomasse. Cela apparaît comme une décision totalement injustifiée et dangereuse.

La suppression de l'aide MaPrimeRénov' pour les chaudières ? Incompréhension, à tous points de vue

Cette décision est édifiante, parce que les élus de tous bords se sont largement portés au chevet du bois énergie domestique face aux attaques des derniers mois : en 2024, plus de 80 parlementaires ont protesté contre la réduction des crédits MaPrimeRénov' et en juillet 2025, la quasi-totalité du Conseil Supérieur de l'Energie a voté contre la réduction des certificats d'économie d'énergie pour le bois. En juillet 2025, la commission des affaires économiques du Sénat a plaidé pour le retour d'un soutien juste au bois énergie domestique. Ces deux textes que le gouvernement souhaite faire passer avant le vote de confiance du 8 septembre ne représentent ni plus ni moins qu'un acharnement contre une filière qui fournit l'énergie la moins chère du marché !

Une décision budgétaire ? La subvention aux chaudières biomasse ne représentera en 2025 que 20 millions d'euros par an, après les coupes successives. 20 M€ qui génèrent 200 M€ de travaux et plus de 25 M€ de recettes fiscales.

Ces deux textes sont également dangereux parce qu'ils risquent de mettre définitivement à bas la filière des chaudières biomasse, qui a déjà perdu 80% de sa valeur en trois ans. Cela représente des emplois et du savoir-faire sur le territoire. Les professionnels qui fournissent et installent chez les particuliers sont les mêmes qui installent des chaudières auprès des collectivités ou des établissements publics, et qui maintiennent et réparent ces appareils dans des centaines de milliers de bâtiments publics. Qui assurera ce service une fois que cette partie de la filière aura disparu ?

La pompe à chaleur à 0€, le meilleur moyen d'encourager la fraude

En plus d'être injustifiés, ces deux textes sont dangereux. En effet, dans le même temps, la hausse très forte du coup de pouce CEE sur la PAC proposé par le gouvernement porte ce soutien à des montants tels que c'est une nouvelle machine à fraude qui se met en place.

Pour toutes ces raisons, les représentants de la filière s'opposent fermement à ces deux projets, ainsi qu'à la division par trois des crédits CEE pour les chaudières au bois, passée durant l'été.

A PROPOS DE PROPELLET

L'association nationale de référence des professionnels du chauffage au granulé de bois et pellet. Elle regroupe près de 250 professionnels qui s'engagent dans la qualité et le développement de la filière du chauffage au granulé de bois. L'association a été créée en 2008 pour servir les besoins d'une filière en pleine expansion, qui dispose aujourd'hui de 75 usines, produit plus de 2 millions de tonnes de granulés par an et alimente plus de 2 millions de foyers équipés en appareils de chauffage. Le travail réalisé depuis et l'ambition de fédérer les divers métiers de la filière autour d'un langage commun positionnent Propellet comme l'interlocuteur incontournable du chauffage au granulé de bois en France, pour les pouvoirs publics, les journalistes, les professionnels et les particuliers.

A PROPOS DU SFCB

Sûr du rôle crucial à jouer par le bois énergie dans la transition énergétique, le SFCB a été créé en 2017 pour accompagner et conseiller les politiques publiques en faveur du chauffage central au bois en France et promouvoir cette solution. Impliqué dans le suivi du marché, afin de connaître son évolution quantitative et de garantir la qualité des installations réalisées, nous voulons également mettre en avant des propositions visant à favoriser la transition énergétique rapide. Le SFCB regroupe 21 fabricants et importateurs français de chaudières à bois, de petites et moyennes puissances, qui souhaitent promouvoir le chauffage central au bois dans le domestique, collectif et tertiaire.

CONTACT PRESSE

Le Crieur Public

Valentin ALTHUSER

valentin.althuser@lecrieurpublic.fr

06 30 61 25 68